

COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

PENDANT

l'année 1857.

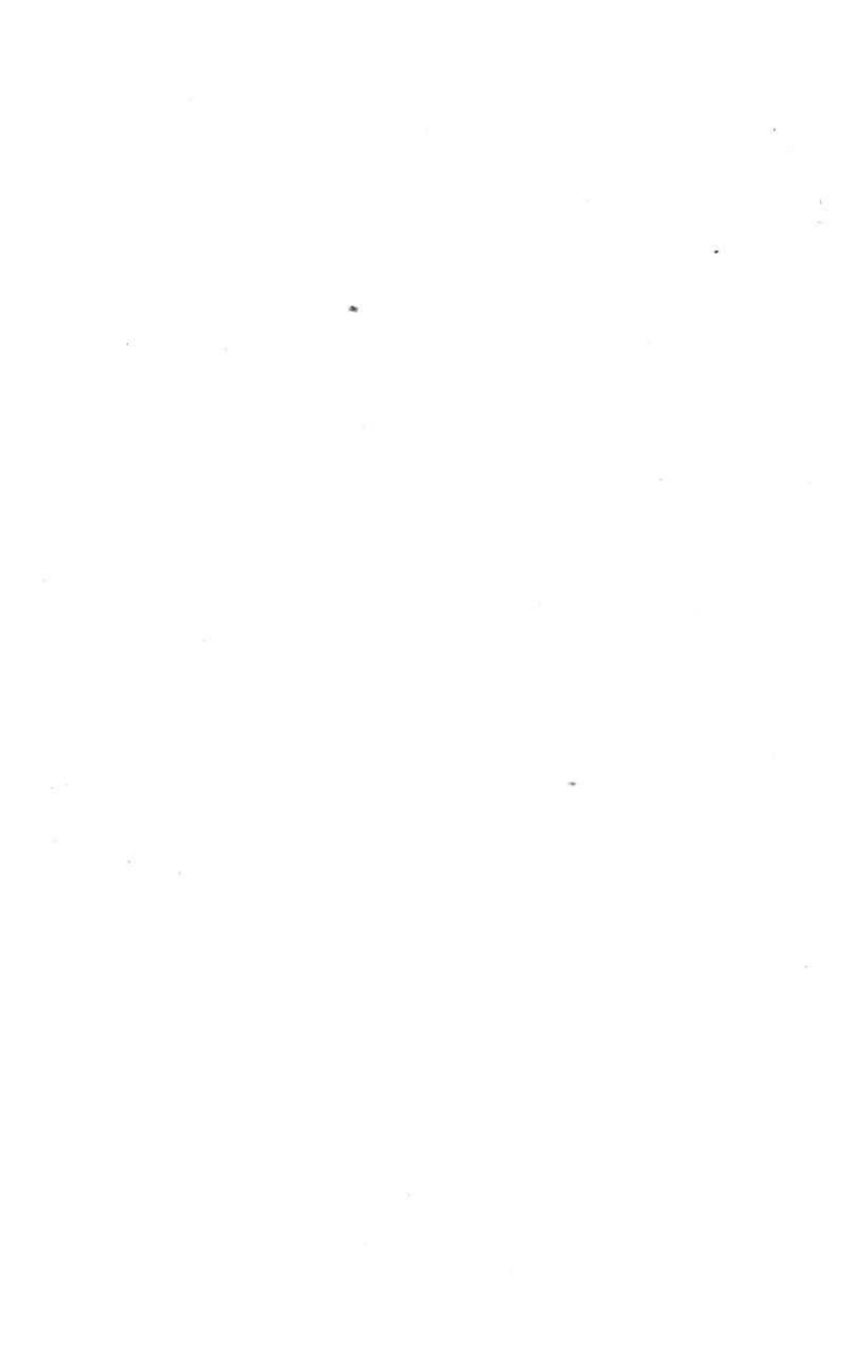
Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif.



Genève,

IMPRIMERIE D'É. CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1858



COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE GENÈVE

PENDANT

l'année 1857.

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif.



GENÈVE,

IMPRIMERIE D'ÉLIE CAREY, RUE VERDAINE, 268.



COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

pendant l'année 1857.

MESSIEURS,

Conformément aux prescriptions de la loi du 5 février 1849, sur les attributions des Conseils Municipaux et l'Administration des Communes, le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter le Compte-Rendu de sa gestion pendant l'année 1857.

Nous suivrons dans ce Compte-Rendu l'ordre adopté les années précédentes.

Personnel.

Pendant l'année 1857, le Conseil Administratif a fait les nominations suivantes :

MM. *Ninet et Pâche*, ont été nommés sous-receveurs de l'Octroi et M. *Revel* a été nommé surnuméraire pour remplir les fonctions de sous-receveur.

Le Conseil Administratif a nommé visiteurs à l'Octroi :

MM. *Perrin*
Revilliod
Chapel
Dumont.

MM. *Pittet et Perrin* ont été nommés veilleurs.

M. *Gas François* a été nommé Bibliothécaire de la Bibliothèque publique, en remplacement de M. *Privat-Bovy*, décédé.

M. *Besson Philippe*, a été nommé maître à l'École d'horlogerie des jeunes filles.

M. *Roquette J.-Henri*, a été nommé chef du service de la voirie municipale.

M. *Schmuck Valentin*, a été nommé chef du service des eaux.

M. *Barral*, a été nommé manoeuvre-chef du même service.

M. *Jourdan*, Déodate, a été nommé Inspecteur municipal.

M. *Dutruy J.-L.-H.*, ci-devant Inspecteur municipal, a été nommé concierge du théâtre, en remplacement de M. *Michelin*, décédé.

M. *Malivernay Claude-Étienne*, a été nommé concierge du temple de la Fusterie.

M^{me} *Roquette* a été nommée concierge du bâtiment de Bel-Air.

État Civil.

*Mouvement de la population de la ville de Genève pendant
l'année 1857.*

Naissances:

Du sexe masculin	407
Du sexe féminin	395
	802

Enfants naturels:

Du sexe masculin	55
Du sexe féminin	45
	Total, 882

Soit 54 de moins qu'en 1856.

Récapitulation:

Genevois	584
Suisses d'autres cantons . .	157
Étrangers	541
	Total, 882

Naissances à l'étranger transcrites à Genève. 47

Décès:

Du sexe masculin	295
Du sexe féminin	510
	Total, 605

Soit 52 de moins qu'en 1856.

Morts-nés :

Du sexe masculin	23
Du sexe féminin	14
	Total, 39

Soit 9 de moins qu'en 1856.

Décès à l'étranger transcrits à Genève. 15

Soit 3 de moins qu'en 1856.

Mariages.

Entre Genevois	85
Entre Genevois et étrangers.	77
Entre étrangers et Genev ^{ses}	59
Entre étrangers.	82
	Total. . . 505

Soit 22 de plus qu'en 1856.

Plus : 15 mariages de citoyens Genevois contractés à l'étranger et transcrits à Genève.

Divorces: 5.

Soit 2 de moins qu'en 1856.

Vente de terrain.

L'emplacement à bâtir que la Ville possédait sur la place de Bel-Air a été mis en vente aux enchères publiques, sur la mise à prix de 5,000 fr. la toise carrée. C'est la Banque générale Suisse qui s'en est rendue adjudicataire, au prix de 5,001 fr. la toise.

Le produit de cette vente sera affecté en première ligne à payer l'immeuble des hoirs Müller.

Octroi.

Le produit de l'Octroi a été (brut) en 1857 de 550,374 fr. 69 c., soit 20,999 fr. 16 c. de plus qu'en 1856, et 47,050 fr. de plus qu'en 1855.

La recette provenant des liquides en 1857 est de.....	Fr. 207,121 70
Elle était en 1856 de.....	- 190,280 20
De plus qu'en 1856.....	<u>Fr. 16,841 50</u>

Celle du vin du Canton, des autres cantons de la Suisse, du pays de Gex et de la zone de Savoie, était en 1856 de :

23,402 muids 1 pot, soit 65,005 set. 14 q.

En 1857, elle n'est que de :

21,047 » 72 »

2,354 » 29 » où 8,465 fr. 5 c. de moins qu'en 1856.

15,657 » 15 » proviennent du Canton.

6,777 » 27 » » des aut. cant. de la Suisse.

97 » 5 » » du pays de Gex.

556 » 27 » » de la zone de Savoie.

17,395 » 48 » sont en vin blanc.

5,655 » 24 » sont en vin rouge.

Le droit a été perçu sur les vins étrangers sur 15,450 setiers 21 q. dans le 1^{er} semestre, soit 5,562 m. 51 p. et dans le 2^d semestre. sur 6,701 » 67 p.

12,265 m. 98 p.

9,697. 56 sont en vin rouge,

2,566. 42 » blanc.

Ils ont produit :

Fr. 60,044 52

La recette a été en 1856 de

- 48,507 1

De plus qu'en 1856.....

Fr. 11,737 51

On a perçu pour la bière en 1857..	Fr. 31,751 64
» » 1856..	- 22,044 89
De plus qu'en 1856.....	Fr. 9,706 75
13,095 set. 17 q. dans le 1 ^{er} semes. soit	4,715 m. 75 p.
dans le 2 ^d »	1,001 » 51 p.
	<hr/> 5,715 m. 4 p.

En 1856, il n'a été perçu que sur 11,019
set. 18 q. soit..... 5967 m. 11 p.

De plus qu'en 1856..... 1,747 m. 95 p.

Le nombre des bœufs sur lesquels le droit d'Octroi a été acquitté s'est élevé à 2,975 soit 271 de plus qu'en 1856; leur poids moyen est de 1,558 liv., poids égal à celui de 1856.

442 proviennent du Canton.

1,791 des autres cantons de la Suisse.

592 de France.

150 de Savoie.

Le droit d'Octroi a été perçu sur 821 vaches soit 165 de moins qu'en 1856; leur poids moyen est de 1,066 liv. soit 15 liv. de moins qu'en 1856.

350 proviennent du Canton.

165 » des autres cantons de la Suisse.

172 » de France.

156 » de Savoie.

Les droits ont été perçus sur :

1,514 veaux provenant du Canton.

197 » » des aut. cant. de la Suisse.

1,245 » » de France.

16,519 » » de Savoie.

19,475 soit 1,062 de plus qu'en 1856, ce qui a donné sur la recette une différence en plus de 2,017 francs 80 cent.

162 moutons proviennent du Canton.

4,184	»	»	des aut. cant. de la Suisse.
249	»	»	de France.
12,690	»	»	de Savoie.

17,285 moutons soit 2,560 de moins qu'en 1856 ou 1,556 fr.

481 $\frac{1}{2}$ porcs proviennent du Canton.

655 $\frac{1}{4}$	»	»	des aut. cant. de la Suisse.
472 $\frac{1}{2}$	»	»	de France.
601 $\frac{1}{2}$	»	»	de Savoie.

2,208 $\frac{3}{4}$ porcs soit 85 $\frac{3}{4}$ ou 278 fr. 66 cent. de plus qu'en 1856.

Le droit d'abattage a été perçu sur :

2,975	bœufs.
821	vaches.
2,191	porcs.
19,464	veaux.
17,278	moutons.
47	chèvres,

42,776 têtes qui ont produit 17,774 fr. 40 c. soit 1,295 têtes ou fr. 55,15 de moins qu'en 1856.

Il a été abattu :

2,975	bœufs.
821	vaches.
2,191	porcs.
19,469	veaux.
17,278	moutons.

57 chèvres, 10 sont ressorties de ville sans être reconnues.

La recette totale sur les comestibles est en 1857 de 97,677 francs 45 cent, soit 3,556 fr. 71 c. de plus qu'en 1856.

Celle du fourrage s'est élevée à 6,424 fr. 68 c., soit 785 fr. 49 c. de plus qu'en 1856.

Le droit a été perçu sur :

4,654 moules anciens, bois du lac.

6,180 ¹⁰/₂₄ » fédéraux »

2,645 chars arrivés à 1 cheval.

881 » 2 chevaux.

qui ont produit 19,116 fr. 51 c., soit 48 fr. 91 c. de plus qu'en 1856.

Les différences en plus ont été les suivantes :

Fr. 16,841 50 sur les boissons.

5,556 71 sur les comestibles.

785 49 sur les fourrages.

48 91 sur les combustibles.

Fr. 21,052 61 de laquelle somme il faut déduire
pour différence.

55 45 en moins sur les expéditions.

Fr. 20,999 16 total en plus de 1857 sur l'année
1856.

Les contraventions d'Octroi ont été en 1857 de 106, soit 115 de moins qu'en 1856; 9 ont été déferées aux Tribunaux et les autres transigées.

Le produit des amendes d'Octroi s'est élevé en 1857 à 849 fr. 50 c. soit 875 fr. 62 c. de moins qu'en 1856.

Cette diminution provient en grande partie de ce que l'Administration n'a pas été sévère sur les objets de peu d'importance, et s'est contentée de faire payer le droit d'Octroi surtout à l'arrivée des bateaux à vapeur. Les employés n'ont fait que peu de procès-verbaux, ce qui a épargné bien des ennuis aux particuliers.

Hôtels, Auberges, Cafés, Cabarets et Logis d'ouvriers.

Au 31 décembre 1857, le nombre de ces établissements dans la commune de Genève, était de :

5	de	1 ^{re}	classe.
23	de	2 ^e	»
38	de	3 ^e	»
125	de	4 ^e	»
74	de	5 ^e	»
46	de	6 ^e	»
68	de	7 ^e	»
229	de	8 ^e	»

Total, 608

C'est 1 établissement de 1^{re} classe de moins qu'en 1856.

» 2	»	2 ^e	»
» 1	»	3 ^e	»
» 2	»	4 ^e	de plus »
» 5	»	5 ^e	»
» 1	»	6 ^e	»
» 1	»	7 ^e	»
» 8	»	8 ^e	»

En tout, 15 établissements de plus qu'en 1856, où le nombre total était de 595.

Eclairage de la Ville.

La nouvelle convention passée entre la ville de Genève et la Société du gaz, est entrée en activité dès le 1^{er} janvier 1857. Les travaux de canalisation que la Société devait faire exécuter dans quelques parties de la

commune de Genève, avaient été retardés forcément; ils ont été achevés dans le cours de l'année. L'éclairage au gaz s'est trouvé en pleine activité. Il ne reste plus que quelques lanternes à huile qui disparaîtront peu à peu.

Le service de l'éclairage s'est fait en général d'une manière satisfaisante, quoique les causes des réclamations que l'Administration municipale avait à adresser à la Société du gaz précédemment, n'aient point cessé complètement pendant cette année. Il faut l'attribuer à ce que les travaux entrepris à l'usine à gaz n'étaient point encore définitivement achevés. D'ailleurs l'inspection de ce service s'est faite d'une manière très-régulière par l'agent spécial qui en est chargé, et ses rapports quotidiens font foi d'une activité louable dans l'exercice de ses fonctions.

Nettoiemnt de la Ville.

Ce service laisse toujours beaucoup à désirer bien que l'Administration municipale fasse tous ses efforts pour le rendre plus satisfaisant. Peut-être en renouvelant le bail de la ferme des boues qui doit expirer le 31 décembre 1859, sera-t-il possible d'en rendre les conditions plus sévères qu'elles n'ont été jusqu'à présent. Du reste, on ne peut disconvenir que la malpropreté des rues dont on a souvent à se plaindre, résulte en grande partie des charriages considérables de terres qui ont lieu maintenant soit dans la ville même, soit à l'extérieur. Cette cause rend évidemment le service du fermier des boues plus difficile en général, et l'on doit s'attendre à ce que cet inconvénient se fera sentir encore quelque temps.

Néanmoins, les inspecteurs municipaux ont apporté à la surveillance de ce service une grande activité ainsi que le témoignent les nombreux rapports qu'ils en ont adressés à l'Administration.

Secours contre l'incendie.

Il y a eu pendant l'année 1857, 114 alertes qui se classent ainsi :

Dans la ville.

Feux de cheminées ordinaires.....	56
Feux de cheminées inquiétants.....	8
Feux peu graves de jour.....	5
Feux peu graves de nuit.....	9
Feux graves de jour.....	1
Feux graves de nuit.....	5
Fausses alertes.....	11

Hors de ville.

Secours arrivés sur les lieux.....	9
Secours contremandés.....	5
Fausses alertes.....	5

Total, 114

Il y a eu trois veilles de nuit au poste des veilles.

Le matériel de secours contre l'incendie est toujours entretenu en parfait état. Mais on ne peut se dissimuler que quelques parties de ce matériel auraient besoin d'être renouvelées. Grâce aux soins de MM. les officiers du corps des sapeurs-pompiers, ce matériel quoique vieux et usé en grande partie, a été constamment prêt pour le service auquel il est destiné.

Le Conseil Administratif saisit cette occasion pour remercier MM. les officiers, de leur dévouement dans les fonctions pénibles qui leur sont confiées, et pour manifester tous ses regrets de la retraite de MM. Mercier, commandant du corps des Sapeurs-Pompiers, Albert Vaucher

major, et Félix Durand, aide-major. Ces MM. ont bien mérité de la reconnaissance des habitants de la ville de Genève, et nous les prions ici d'agréer l'expression de la vive gratitude de l'Administration municipale pour les services qu'ils ont rendus à la Commune.

Police Municipale.

La surveillance des règlements de police, confiés à l'Administration municipale par la loi du 5 février 1849, a continué à être exercée par les cinq inspecteurs municipaux. Ces employés ont fait en général leur service d'une manière satisfaisante pour le Conseil Administratif.

Les contraventions relevées en 1857 sont au nombre de 1,244, sur lesquelles

82 ont été annulées pour raisons admissibles.

85 ont été déférées au Tribunal.

1,079 ont donné lieu à des transactions.

1,244

Les contraventions se classent ainsi :

Dégradations aux édifices publics et promenades.	114
Dépôt de balayures à heures indues.....	120
Dépôt de matériaux non autorisés.....	16
Contraventions relatives aux fontaines.....	54
Travaux sur la voie publique non autorisés.....	104
Stationnement d'ânes dans la Ville.....	55
Embarras sur la voie publique.....	402
Travaux non éclairés.....	55
Contraventions relatives à la propreté des cours et allées.....	105
Transport de fumiers et eaux grasses, à heures in- dues.....	60
Tapis secoués par les fenêtres.....	42

Pont des Bergues (allures défendues).....	16
Vases à fleurs sur les fenêtres sans être garnies de barrières	52
Jets sur la voie publique depuis les fenêtres, etc.	21
Numéros effacés aux portes d'entrée.....	1
Objets divers.....	53
	Total, 1,244

En comparant ce tableau avec celui de l'année dernière, on y remarque une différence de 472 contraventions de moins pour l'année 1857. Le Conseil Administratif ne peut attribuer cette différence à un ralentissement de zèle de la part des inspecteurs municipaux ; il est plus juste d'en conclure que de certaines habitudes tendent à changer dans la population et qu'on évite peut-être davantage de violer les règlements. Il est vrai, d'un autre côté que, sur les recommandations de l'Administration, les inspecteurs municipaux ont mis quelques soins à prévenir les contraventions plutôt qu'à en poursuivre rigoureusement les auteurs.

Pêche.

Le bail que l'Administration avait passé pour la ferme de la pêche dans le Rhône pendant l'année 1856-1857, a dû être résilié à cause de l'impossibilité où se trouvait le fermier d'exploiter sa ferme comme précédemment, par suite de la stricte observation du Règlement sur la pêche exigée par le département de Justice et Police.

Nous pensons qu'il ne sera pas sans intérêt de donner ici le tableau du produit de la pêcherie municipale depuis que le nouvel établissement qui a remplacé les anciennes claires a été mis en activité.

Voici ce tableau.

Année.	Nombre de pièces prises dans la nasse		Poids.
1849	260	livres	2752 $\frac{1}{2}$
1850	262		2527 $\frac{1}{2}$
1851	166		2045
1852	126		508
1853	125		1580 $\frac{1}{2}$
1854	259		2250
1855	66		807
1856	269		2804
1857	505		5106

N. B. — En 1857 le chiffre de 505 pièces se décompose ainsi :

52 pièces pesant 555 livres poids de 18 onces.

271 « 2,775 « poids fédéraux.

Travaux.

La Section des travaux du Conseil Administratif a statué, pendant l'année 1857, sur 589 requêtes pour des travaux particuliers.

Ces requêtes se répartissent d'après la nature des travaux, de la manière suivante :

188 relatives à l'établissement d'enseignes.

38 » à des réparations et reconstructions de maisons.

29 » à l'établissement de devantures de magasins.

15 » à l'établissement de trottoirs, marches, corniches.

7 » à des vitrines et étalages.

4	»	à des trapons de caves.
27	»	à des tentes mobiles et abat-jour.
26	»	à des portes, volets, fenêtres.
11	»	à des égouts particuliers.
4	»	à des descentes de toits et sacs.
17	»	à des travaux divers.
5	»	à des tables et vases.

389 C'est quatre de plus qu'en 1856.

Bâtiments.

Le Conseil Administratif, désireux de rester, autant que possible, dans les limites du Budget, a évité toutes les réparations onéreuses, ou que ne commandait pas une absolue nécessité.

Abattoir. — Cet établissement est toujours d'un entretien fort coûteux; les tours et leurs chaînes, les crochets, les barrières, sont l'objet de constantes réparations.

Les émanations ammoniacales ayant attaqué la ferblanterie, il a fallu procéder à un vernissage général.

Chantepoulet. — Les nombreuses écoles que renferme ce bâtiment, motivent toujours, soit directement, soit indirectement un assez grand nombre de petites réparations, le Conseil Administratif s'est toujours prêté volontiers à ces travaux qui ont pour but la propreté du bâtiment et l'assainissement des écoles. — L'école de M. Pautry, divisée en deux degrés par les soins du Département de l'Instruction publique a été transférée dans deux salles plus claires et plus aérées.

Poste. — Quelques travaux, et entre autres l'établissement de latrines à l'usage des employés du télégraphe, ont été nécessités par la nouvelle organisation et l'agrandissement du service des Postes fédérales.

Gymnastique. — Sur l'injonction du Département des Travaux publics, le Conseil Administratif a dû procéder à la démolition de l'école de gymnastique; les appareils servant à l'instruction ont été, ensuite du vote du Conseil Municipal, livrés au Département de l'Instruction publique.

Loges de Saint-Antoine. Quelques réparations ont été opérées à la toiture de ces bâtiments, but continuel des déprédations des élèves du Collège.

École de Saint-Antoine. — Le Conseil Administratif a accédé aux justes réclamations de M. Tognietti, dont l'appartement exigeait impérieusement quelques améliorations.

Jardin botanique. — L'état de pourriture d'une des serres chaudes a nécessité un travail assez considérable auquel il a été procédé pendant la belle saison.

Bâtiment de la Machine hydraulique. — L'incendie de la toiture de ce bâtiment a nécessité un grand nombre de travaux. La couverture a été établie en fer et tôle ondulée, et fort habilement construite par MM. Menn, Lullin et Ce. On a dû supprimer complètement le plancher à moitié consumé, qui couvrait la Machine, et réparer entièrement les appartements du premier étage; enfin, ces réparations mêmes ont amené celles du rez-de-chaussée, dont la malpropreté ne pouvait plus être tolérée.

Travaux sur le Lac et le Rhône.

Quais. — Les quais n'ont pas donné lieu à des dépenses considérables. La barrière du Grand-Quai, près du limnimètre a subi une réparation par suite de la dégradation d'un dé en roche qui la soutenait. L'un des embarcadères du Grand-Quai a dû aussi être consolidé.

Ponts. Il est presque inutile de rappeler ici que le pont des Bergues devient chaque jour d'un entretien plus onéreux. Le platelage actuel, presque entièrement détruit, après trois années d'existence, exigera prochainement un renouvellement complet.

Galerie de la Machine. — La galerie en bois qui entoure la Machine se trouvait dans un état dangereux de dégradation ; malgré la dépense assez considérable d'un pareil travail, on a cru devoir immédiatement procéder à cette réparation. L'incendie de la Machine, arrivé quelques jours à peine après son achèvement, a pu convaincre le Conseil de l'opportunité de cette décision. Le Conseil Administratif s'est aussi vu obligé, dans un but de sécurité publique, de reconstruire à neuf une partie de la barrière de la galerie qui relie la rue de l'Ile à la rue des Moulins.

Promenades.

Le Conseil Administratif a continué cette année les embellissements prévus pour les diverses promenades de la Ville. Partout des plantations nouvelles ont remplacé celles qui avaient péri. Plusieurs bancs de la promenade des Bastions ont été réparés ; il en a été établi un neuf à l'entrée de la place Neuve.

Les bancs de la promenade de la Treille ont subi une réparation générale, que leur état de dégradation rendait depuis longtemps nécessaire.

Créations et embellissements. — Enfin, le Conseil Administratif a fait ériger la fontaine de la Promenade du lac, à laquelle de nouvelles études ont donné un cachet plus élégant et plus en harmonie avec sa situation. Le petit groupe anciennement acheté à Paris, a été placé dans une

vasque. Les dessins fournis par le Conseil Administratif ont été habilement et heureusement exécutés par la fonderie de MM. Menn, Lullin et C^e, de la Coulouvrenière. Le bassin a été entièrement construit en briques, béton et ciment de la Porte de France. Une guirlande de tuf de St-Jeoire, artistement disposée avec la coopération de M. Schmidt, sert de base à cette petite et modeste fontaine, qui a semblé généralement approuvée. La Promenade a été décorée aussi d'un magnifique vase en tuf, dû à la générosité de M. Schmidt.

Égouts.

L'entretien de ce service n'a pas nécessité de travaux considérables; mais ils ont été nombreux, et pour ainsi dire quotidiens.

La construction du grand égout des Pâquis, malheureusement interrompue à l'extrémité de la rue Bonnivard, a donné lieu à de nombreuses améliorations; beaucoup de canaux publics qui viennent déboucher dans cette grande artère, ont dû subir des réparations et des raccordements notables.

Le grand égout lui-même, quoique non terminé, a considérablement assaini la rue du Cendrier, séché les caves des maisons des rues Kléberg et Bonnivard. Malheureusement, la grève des ouvriers maçons, la simultanéité des travaux de chemin de fer et des jetées avaient tellement augmenté la main d'œuvre et le prix des matériaux, que ce travail a considérablement dépassé les chiffres prévus pour sa construction.

Quoi qu'il en soit, les services qu'il rend déjà doivent évidemment un jour déterminer son achèvement le long des Pâquis, quartier dont la population s'augmente tous

les jours, et qui a droit aux avantages dont jouissent déjà les autres habitants de la commune de Genève.

Terrasses et Escaliers.

L'économie forcée dans laquelle a dû se restreindre le Conseil Administratif l'a empêché de réparer l'escalier de Saint-Antoine, qui en aurait cependant grand besoin. La terrasse de Bémont, soutenue par un mur d'une haute antiquité, a subi quelques mouvements inquiétants, auxquels on a cru pouvoir remédier par l'établissement d'une décharge en maçonnerie ; malheureusement cette réparation ne semble pas avoir complètement arrêté le mal, et le Conseil a dû mettre immédiatement en étude un projet complet de reconstruction, combiné avec l'établissement d'un escalier de communication entre la rue de Bémont et la rue de la Tour-de-Boël.

Le Conseil a dû également faire opérer des fouilles dans la terrasse du Puits-S^t-Pierre, d'où découlait sur la rue du Perron une grande quantité d'eau. Cette fouille a fait constater l'existence d'une cavité considérable, située à côté de l'ancien puits qui a donné son nom à la place.

Cimetière.

Le cimetière catholique n'a pas exigé de travaux considérables. Le drainage opéré l'année dernière a continué à avoir un excellent effet.

La sécheresse de l'été dernier a décidé le Conseil à ouvrir une porte au bas du cimetière, afin que les parents pussent profiter, sans trop de peine, de l'eau mise en réserve dans la mare où se déverse le tube collecteur du drainage. Il y aura cependant, à n'en pas douter, une mesure à prendre et un travail à exécuter pour subvenir

au manque d'eau qui a nécessité cette année des transports considérables et onéreux.

Horloges.

La mort de notre habile pendulier, M. Baridon, a obligé le Conseil Administratif de lui chercher un successeur chargé de l'entretien du réglage et de la réparation de toutes les horloges de la ville. Cette place ayant été mise au concours, M. Besançon a été nommé. Conformément au vote du Conseil Municipal, l'ancienne horloge de Cornavin a été livrée à la fabrique de la nouvelle église catholique.

Enfin, le Conseil s'est occupé de l'éclairage de l'horloge de Rive; les projets sont terminés, et ne tarderont pas à être en voie d'exécution.

Service hydraulique.

L'incendie de la Machine hydraulique et la retraite de M. Veinié, que des préoccupations étrangères empêchaient de donner aux fonctions dont il était chargé, tout le temps nécessaire, ont été l'occasion d'un remaniement complet du service hydraulique et d'un examen général de toutes les parties qui le concernent. M. Valentin Schmuck, employé depuis plusieurs années comme mécanicien à la Machine, a été appelé aux fonctions de chef de service, sous la direction immédiate de l'Inspecteur des travaux de la ville.

Le rapport adressé par ce dernier au Conseil Administratif sur l'état de la Machine et de ses dépendances se terminait par les conclusions suivantes :

Machine. — La Machine peut être considérée comme

étant en état de marche régulière; mais elle exige cependant quelques réparations et le remplacement de quelques pièces auxquelles il serait nécessaire de se préparer à l'avance, savoir :

- 1^o Mise en état de pose d'un fuseau de réserve;
- 2^o Fonte d'un nouveau fuseau de réserve;
- 3^o Remplacement du couvercle d'un corps de pompe;
- 4^o Établissement d'une bielle neuve de réserve, destinée à remplacer une de celles qui ont déjà subi des réparations;
- 5^o Création d'une bouche à eau dans l'intérieur même de la Machine;
- 6^o Réorganisation de l'atelier de réparation par l'achat d'une presse à essayer les tuyaux, d'un tour moyen, et la mise en état de la forge.

Conduits de distribution, bouches à eau, robinets. — Cette partie du service a été beaucoup plus négligée que la précédente, et il est facile de se convaincre que la plupart des craintes exprimées dans le public sur l'insuffisance de la Machine auraient été considérablement atténuées si les robinets des bouches à eau et des fontaines n'avaient pas laissé perdre inutilement une quantité d'eau assez considérable, et si les concessions particulières, trop rarement visitées, n'avaient pas pour la plupart un débit beaucoup trop abondant.

En résumé :

14 robinets de bouches à eau perdent notablement, et doivent être remplacés.

3 vannes principales sont cassées, et plusieurs autres grippées.

11 robinets de fontaines sont à refaire.

3 trappes trop exigües pour permettre aucune espèce de manœuvre.

Le Conseil Administratif a déjà, dans le Budget de

1858, indiqué les sommes nécessaires à l'exécution de ces travaux; mais l'urgence de la plupart d'entre eux et l'importance du service hydraulique, pour le bien-être de la population, l'ont déterminé à mettre immédiatement en œuvre cette série d'améliorations.

C'est dans ce but qu'ont été déjà effectués les travaux suivants :

Machine. — Mise en état de pose du fuseau de réserve.

Établissement d'un couvercle de corps de pompe neuf.

Mise en état de la forge et des outils de l'atelier de réparation.

Distribution. — Création d'une bouche à eau dans l'intérieur de la Machine.

Création d'une bouche à eau au haut de Coutance, depuis longtemps réclamée.

Création d'une bouche d'arrosage à la Promenade du lac.

Réparation des bouches à eau de Cornavin et du Temple.

Le Conseil Administratif s'est mis en mesure de continuer ces travaux sans interruption, par la commande des appareils jugés nécessaires.

Les répartiteurs établis par M. Veinié doivent aussi subir plusieurs changements, dont une expérience de deux années consécutives a montré l'absolue nécessité.

Les eaux du Rhône ont atteint, cet hiver, un niveau inférieur de huit pouces au minimum observé depuis un grand nombre d'années; aussi la vitesse des roues a-t-elle considérablement diminué, et les concessions du haut de la ville ont-elles été irrégulièrement servies.

Le Conseil Administratif a pris immédiatement les mesures nécessaires pour changer un état de choses si fâcheux, et il a été procédé à l'intercallation entre les aubes en fontes d'aubes en bois, aussi rapprochée que possible

du coursier; ce travail a heureusement atteint le but proposé.

Le traité passé entre la Ville et la Compagnie du chemin de fer pour la fourniture de l'eau nécessaire au service de la Gare ayant été approuvé, le Conseil s'est immédiatement mis à l'œuvre; des conduites partant de Chantepoulet et de Cornavin viennent déboucher d'un répartiteur en face de la Gare, et envoient l'eau d'une conduite parcourant la route de Paris jusqu'au réservoir de la gare du chemin de fer.

Le Conseil a profité de cette circonstance pour augmenter le débit de la fontaine de Montbrillant au moyen d'un deuxième jet desservi par la nouvelle conduite, il a fait établir aussi à Montbrillant une nouvelle bouche à incendie dont l'opportunité ne peut pas être mise en doute.

Enfin, plusieurs propriétaires riverains ont profité de ces opérations pour demander des concessions qui leur ont été immédiatement accordées.

Fontaines. — La Ville s'est embellie cette année de deux nouvelles fontaines, celle de la promenade du Lac que nous avons déjà indiquée, et celle du bas de la Cité dont la pose laborieuse et délicate a été heureusement achevée dans le mois de septembre avec la coopération de l'auteur M. le sculpteur Leeb de Munich.

La *Fontaine de la Tour-de-Boël* a dû être enlevée par suite des réclamations de M. Jequier, propriétaire de l'immeuble contre lequel elle était adossée, elle a été remplacée sur la terrasse de Bémont, mais les mouvements de cette terrasse auxquels elle a en partie contribué, ont forcé d'arrêter l'eau, et l'on s'occupe actuellement de la replacer ailleurs.

L'incendie de la Machine ayant détruit la plupart des

caches destinées à couvrir les jets des fontaines pendant l'hiver, elles ont été reconstruites avec plus de soin sur un dessein moins disgracieux que les premiers.

Le Conseil Administratif s'est occupé d'un projet de fontaine à créer à la place Neuve en face du Conservatoire de musique. Ce projet, œuvre de M. Diday, notre collègue, serait d'un bel effet sur la grande place Neuve ; le Conseil Municipal sera sans doute appelé prochainement à l'apprécier.

Chaussées.

Le Conseil Administratif ne peut aborder ce chapitre sans déplorer l'insuffisance des crédits alloués depuis plusieurs années pour cet important objet, les ressources votées couvrent à peine l'entretien immédiat des pavés et des routes macadamisés, et plusieurs rues qui exigeaient de notables réparations ont dû être abandonnés jusqu'à des temps plus fortunés. — Malheureusement un système aussi vicieux engage considérablement l'avenir, et les sommes nécessaires pour la mise en état de plusieurs rues se sont accrues considérablement.

Les seuls travaux un peu considérables ont été le répa-
rage d'une partie de la place de Bel-Air, de la rue du
Cendrier, et de quelques parties de la place de l'Entre-
pôt que les travaux souterrains et des tassements avaient
rendus nécessaires.

Nous devons faire observer aussi que la pose des con-
duits de la nouvelle distribution du gaz a contribué, pour
une large part à détériorer le pavé d'un grand nombre
de rues, et malgré l'activité de la police municipale, du
chef de service des pavés, et les efforts de la Compagnie

du gaz elle-même, le dommage causé a été considérable en général.

Trottoirs. — Il n'a été construit qu'un très petit nombre de trottoirs cette année, l'on ne pourrait citer dans la ville que celui de la maison Massip, Grand'Rue, premier vestige d'une amélioration générale et fort désirable par la quantité de trappons et de marches d'escaliers qui encombrant actuellement la circulation dans cette rue.

Dans les nouveaux quartiers, le Conseil a eu à poser les trottoirs le long des nouvelles maisons construites par la Société immobilière le long de la rue Bonnavard, autour de l'hôtel de la Métropole, et des maisons appartenant à MM. Turrein, Brocher, Calame et Laya, sur le prolongement du Grand-Quai et de la rue du Rhône.

Voie.

Les constructions nouvelles, les nivellements et la mise en circulation des rues nouvellement terminées, en introduisant dans la ville des terres et des matériaux sont des causes constantes de nettoyages et d'enlèvement de boues qui tout onéreux qu'ils sont ne suffisent pas pour donner à la Ville la propreté désirable.

Les arrosages, vu la sécheresse et la chaleur de cette année ont été fréquents et prolongés.

Matériel. Dépôt. — Le matériel s'est accru de quelques outils nécessaires au service municipal, malheureusement la place manque, dans les dépôts, beaucoup d'objets qui devraient être soigneusement enfermés, sont forcément déposés en plein air.

Il serait fort à désirer que le Conseil Administratif pût disposer d'un hangar assez complètement fermé pour que tout le matériel fut à l'abri des injures du temps et

plus encore des déprédations constantes de quelques audacieux voleurs.

Enlèvement des neiges. — Il a été construit un triangle neuf en remplacement d'un autre mis hors d'usage.

Bâtiments du Culte et Instruction.

Le Conseil Administratif a fait consolider une des galeries de la Madeleine.

L'Église de la Fusterie a subi à l'intérieur quelques travaux de propreté, il a fallu aussi réparer les escaliers dont l'état de dégradation ne pouvait pas être maintenu plus longtemps.

L'église Saint-Pierre a été pourvue cette année par les soins du Consistoire, d'un système de chauffage, qui, nous l'espérons, atteindra complètement le but proposé.

Le Conseil Administratif a cru devoir contribuer autant qu'il était en lui, et dans les limites de ses attributions, à la réussite de cette opération en faisant au bâtiment toutes les petites améliorations jugées nécessaires, telle que la construction de tambours aux portes d'entrée, le cimentage des joints, des vitraux, la réparation des fenêtres et des portes.

Travaux dans les nouveaux quartiers.

Nous avons déjà eu l'occasion de citer les trottoirs construits cette année dans les nouveaux quartiers. — La Ville a été appelée en outre à replacer sur les bassins à laver de la fontaine de Montbrillant le couvert anciennement construit dans l'angle occupé actuellement par la gare du chemin de fer.

Les eaux amenées à la fois par les rigoles de la place de Cornavin et de la nouvelle route de Lyon, faisaient par leur rencontre irruption dans le poids à bascule, il a fallu les détourner et les introduire dans l'égout public et établir un petit canal destiné à l'écoulement des eaux qui entouraient presque constamment le poids placé aujourd'hui au point le plus bas de cette localité.

Enfin il n'est pas inutile de noter que les employés chargés de l'entretien des routes, occupent une grande partie de leur temps à l'entretien des nouvelles voies macadamisées remises à la Ville, et que cette partie de leur travail est peut-être la plus considérable et la plus onéreuse.

Orphelins.

Au 31 décembre 1856, l'Administration municipale subvenait aux frais d'apprentissage de . . . 45 orphelins.

Il en a été contracté en 1857 10 nouveaux.

55

A déduire :

14 apprentissages terminés en 1857 . . . 14

Reste au 31 décembre 1857 41

Classés ainsi qu'il suit :

Jeunes garçons.

8 horlogers.

2 brossiers.

2 graveurs.

2 guillocheurs.

- 1 faiseur de bijoux.
- 1 menuisier.
- 1 carrossier.
- 1 fondeur.
- 1 mécanicien.
- 1 gainier.
- 1 monteur de boîtes.
- 1 orfèvre.

 22

Jeunes filles.

- 5 horlogères.
- 5 polisseuses.
- 5 tailleuses.
- 2 peintres en cadrans.
- 2 polisseuses de vis.
- 2 chainistes.
- 1 faiseuse de bijoux.
- 1 repasseuse.
- 1 lingère.
- 1 modiste.

 49

Écoles d'horlogerie.

Rapport de la Commission, lu à la séance de distribution des prix, le 3 décembre 1857.

Le Règlement des Écoles d'horlogerie fait une obligation à la Commission de présenter à la séance de la distribution des prix son rapport sur le travail et les progrès des élèves, c'est cette obligation que nous venons remplir.

L'année dernière, une sous-Commission désignée par le Conseil Administratif, fit un rapport dans lequel elle

consigna ses observations en suite de l'examen qu'elle fit de l'organisation des Écoles. Un jugement sévère sur plusieurs points constata néanmoins l'utilité de cette institution.

Ces observations engagèrent la Commission nommée par le Conseil Municipal à mettre à exécution son projet de modifier le Règlement, et d'épurer l'École en en faisant sortir les élèves qui, par leur inaptitude ou leur légèreté, quelquefois même par leur indiscipline, jetaient la perturbation dans l'Établissement. Vingt-cinq élèves sortirent volontairement ou furent expulsés.

Le Conseil Municipal a adopté en 2^{me} débat le principe nouveau présenté par la Commission pour la nouvelle réorganisation : les principaux changements consistent à donner aux parents un intérêt plus direct à surveiller leurs enfants en leur imposant des charges plus fortes et en les obligeant fréquemment à intervenir dans l'apprentissage.

L'expérience de ces quelques mois fait espérer que cette fois on obtiendra d'une agglomération semblable d'apprentis, la discipline et l'ardeur au travail qui succéderont à l'indifférence et à la paresse. Déjà les cours de l'École industrielle sont suivis avec plus d'assiduité, et il semble que les élèves commencent à apprécier l'utilité d'une instruction solide pour la carrière qu'ils embrassent. La Commission se fait, à cette occasion, un devoir de remercier le Principal, M. Vogt, de l'obligeance et du concours énergique qu'il a bien voulu lui donner pour arriver au résultat obtenu. Il faut espérer que cet état de choses deviendra normal, grâce à Messieurs les Professeurs, qui ne cessent de donner des preuves de leur sollicitude pour l'avenir des élèves confiés à leurs soins.

Nous avons cependant le regret de constater qu'il reste encore beaucoup à faire pour faire de cette institution

une école d'ouvriers habiles et consciencieux; les élèves oublient trop souvent qu'ils ne sont plus des écoliers, et qu'il leur est interdit de faire l'école buissonnière; une malheureuse tendance leur fait rechercher les prétextes les plus futiles pour s'adresser à l'Administration et demander des jours de congés; les élèves devraient cependant comprendre qu'à côté du temps consacré à l'École industrielle il n'en reste pas trop pour l'enseignement manuel; des mesures seront prises et les maîtres devront user de leur influence pour que de semblables réclamations ne puissent plus avoir lieu.

Parmi les élèves qui sont sortis volontairement de l'École, il en est qui, doués de qualités précieuses pour faire de bons ouvriers, seront privés de l'avantage d'une institution publique; que leur exemple fasse comprendre que l'Administration ne permettra jamais que l'existence de cette institution soit compromise par la mauvaise conduite de quelques malheureux qui regretteront un jour de n'avoir pas suivi les conseils bienveillants et désintéressés qui leur étaient donnés.

La Commission a cru devoir convoquer à cette réunion un élève sorti depuis le concours de la Classe de M. Meylan, afin de lui délivrer la récompense qu'il mérite par son exactitude dans son travail: que ce soit pour lui un encouragement à suivre la marche que son cœur et son devoir lui indiquent, qu'il travaille avec ardeur afin de regagner le temps qu'il avait perdu en ne travaillant pas comme ses capacités et son âge lui en faisaient un devoir.

Un autre élève renvoyé de sa Classe n'a pu être convoqué quoiqu'il eût mérité le premier prix dans la classe de M. Terroux, sa conduite déréglée n'a pas permis que la Commission lui accordât cette distinction.

Avant de passer à l'examen des concours, permettez

à la Commission des Écoles de rappeler ici la distinction flatteuse dont les Écoles ont été l'objet cette année à l'exposition suisse d'Industrie à Berne. Une médaille d'argent a été décernée ensuite de l'examen fait sur les cinquante pièces exposées par les Écoles, le rapport à l'appui, fait par trois experts horlogers Neuchâtelois, qui ne peuvent être taxés de partialité, est une consécration de plus pour nos Écoles.

Maintenant, Messieurs, nous passons à l'examen de chaque classe, et nous appellerons ensuite les élèves auxquels les Jurés ont décerné des récompenses. Que cette petite cérémonie soit pour tous un sujet de réflexion; que ceux qui auront mérité et reçu quelques distinctions se persuadent bien qu'ils ne réussiront qu'à la condition de ne pas s'arrêter dans la marche progressive qui a signalé leurs travaux pendant l'année qui vient de s'écouler. Que leurs camarades moins bien doués ou qui ont négligé leur travail, regagnent le temps qu'ils ont perdu, en se mettant avec ardeur au travail, afin que l'année prochaine, en retournant en arrière ils puissent se dire qu'ils sont contents de leurs efforts, qu'ils consultent leur conscience afin de s'assurer s'ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient faire.

Cette année encore le Conseil Administratif a voulu convoquer à l'examen des pièces du concours des horlogers pris en dehors de la Commission: MM. Chovin, Tissot-Gounouilhou, Pautex et Soldano ont bien voulu apporter le concours de leurs lumières, le Conseil Administratif et la Commission les remercient de l'intérêt qu'ils ont bien voulu porter à nos Écoles. Le rapport qui va vous être soumis est le résultat des observations du Jury. Le Conseil Administratif, en faisant encore cette année un appel au dévouement de quelques horlogers, a voulu bien

convaincre le public et les détracteurs de notre belle institution que rien n'est négligé pour que tant de sacrifices ne fussent pas faits en vain, et qu'un contrôle sévère est exercé sur l'ensemble des études.

RAPPORT

L'École des jeunes filles ne remplit pas les conditions que semblent exiger, soit les frais faits pour elle, soit les besoins de la fabrique. Les élèves qui sortent ne sont pas à même, pour la plupart, de gagner leur vie en dehors des fabriques où sont agglomérés un grand nombre d'ouvriers; il serait à désirer qu'elles puissent travailler chez leur parents après la sortie de l'École. La Commission a été unanime pour désirer qu'après l'enseignement des ébauches, l'apprentissage des élèves soit dirigé suivant leurs aptitudes dans quelques parties spéciales du mouvement qui sont du domaine de la main-d'œuvre des femmes, tels que le repassage du barillet, la raquetterie, les balanciers, polissage d'acier et de laiton, réglage et même la confection de l'échappement à cylindre. Il est à regretter qu'à la création de ces Écoles, cédant à des influences désastreuses, on ait par trop restreint l'enseignement.

Le travail qui a été soumis à l'examen de la Commission est tel qu'on pouvait l'attendre d'un enseignement restreint: les blancs sont en général satisfaisants comme travail de femme, les raquettes laissent à désirer; pour les barillets, les bombes sont trop petites et les crochets mal faits, quelques vis sont infidèles et quelques trous sont mal taraudés. Les ouvrages couronnés sont bien, ils prouvent qu'en faisant la part des observations qui sont faites, les élèves en travaillant avec plus d'assiduité et en

écoutant un peu mieux les conseils de leurs maîtres, feront disparaître pour un autre concours les observations qui ont dû être faites cette année.

BLANC. — 1^{re} Division.

Cette division est certainement la plus ingrate pour un maître, mais c'est aussi une des plus importantes de l'École, car c'est l'impulsion qui lui est donnée qui décidera pour ainsi dire de la vocation d'un élève. Sortant des bancs de l'École, un apprenti n'a point encore pris les habitudes d'un travail sédentaire, il faut qu'il quitte les amusements de l'enfance et qu'il commence à comprendre qu'il entre dans une phase nouvelle de sa vie, aussi le maître doit-il allier la sévérité à la douceur; en un mot, il doit regarder ses élèves comme ses enfants, leur inculquer les bonnes traditions, et éviter qu'ils puissent déjà contracter des habitudes qui tendent malheureusement à s'établir dans notre fabrique. Si nous avons cru devoir dire ces quelques mots, c'est que nous croyons fermement que le maître l'a compris et que toute la sollicitude de la Commission s'est portée sur ce point.

Quant au travail présenté par quelques élèves de cette division, il est en général bon, l'enseignement se fait avec régularité, peut-être trop, puisqu'une même faute a été remarquée chez tous les élèves, c'est que les ressorts de côté laissent à désirer.

BLANC. — 2^{me} Division.

L'impulsion et l'enseignement donnés dans la première division, se font ressentir dans la division supérieure, où grâce à l'enseignement consciencieux dû au Maître, les résultats sont très-satisfaisants; on ne

pourrait, par exemple, espérer mieux de l'enseignement des pignons; le maître doit porter les mêmes soins aux barillets de rouages et aux vis qui laissent généralement à désirer dans toutes les classes.

18 ébauches ont été soumises au Jury, savoir :

8 calibres fusées pour chronomètres portatifs.

7 répétitions.

3 échappements Arnold.

CADRATURE.

Cette classe a soumis au Jury neuf cadratures qui ont généralement satisfait, quoique les élèves, cette année, se trouvaient depuis peu de temps occupés à ce travail nouveau pour eux, puisque le plus ancien avait 13 mois, et le plus novice 3 $\frac{1}{2}$ d'apprentissage. Malgré ce peu de temps, les ouvrages ont annoncé de l'adresse, de l'intelligence chez les élèves, encore quelques mois de persévérance et ils pourront réaliser ce que l'on attend d'eux.

FINISSAGE.

La classe tenue par M. Boiteux est toujours dans de bonnes conditions; celle de M. Firstenfelder a produit également des résultats satisfaisants. Quelques recommandations de propreté lui sont adressées, qui dépendent peut-être un peu de ce que les pièces ont été démontées trop souvent. Les trous sont sales, les creusures pourraient être mieux faites.

ÉCHAPPEMENTS A CYLINDRE.

Le maître de cette division, depuis peu de temps chargé de l'enseignement, a prouvé qu'il connaissait bien

cette branche importante de l'horlogerie, mais il doit se souvenir qu'il a à faire à des élèves déjà avancés, et qu'il ne doit point laisser passer certains défauts auxquels les élèves pourraient remédier, si la paresse ne les poussait pas à vouloir trouver bien ce qu'avec un peu de peine ils rendraient très-bon. C'est en quittant cette classe que la plupart des élèves entrent dans notre fabrique; il est important qu'en sortant ils puissent montrer de l'ouvrage correct et propre; il faut aussi qu'ils aient pu se former la main en faisant de l'ouvrage irréprochable. Le maître ne doit donc pas craindre de faire impitoyablement refaire ce qui n'est pas complètement bon. S'il eût, de ce côté, moins encouragé la paresse des élèves, le résultat de sa direction serait plus satisfaisant, car le Jury a reconnu qu'il manque généralement dans tous les ouvrages du goût et de la fidélité.

REPASSAGE ET ÉCHAPPEMENTS LIBRES.

Cette division n'ayant produit que peu d'échantillons au concours, nous n'avons pu juger de l'enseignement d'une manière complète. Un échappement à force constante qui a mérité un prix, est un bel ouvrage qui fait regretter que peu d'élèves aient suivi les traces de l'auteur, M. Chatelain.

Prix de Concours.

ÉCOLES DES JEUNES GARÇONS.

CLASSE TERROUX.

1 ^{er} prix.	<i>Haussauer</i> André.
2 ^{me} »	<i>Reymond</i> Eugène.
Accessit.	<i>Schwalbach</i> Louis.

CLASSE DAILLEDOUZE.

Chronomètres-fusée.

	1 ^{er} prix.	<i>Zanetti Ramon.</i>
2 ^{me}	1 ^{er} »	<i>Baron Henri.</i>
	2 ^{me} »	<i>Vanier Louis.</i>
	Mention honorable.	<i>Rumpf Christian.</i>
	»	<i>Dériaz Louis.</i>

Rouages de répétition.

	1 ^{er} prix.	<i>Forneret Charles.</i>
	2 ^{me} »	<i>Carey Charles.</i>

Mouvements à bascules.

	1 ^{er} prix.	N'est pas délivré à un élève renvoyé.
	2 ^{me} prix.	<i>Furet Louis.</i>
	Accessit.	<i>Paiche Henri.</i>

Pignons.

	1 ^{er} prix.	<i>Aeschlmann Ami.</i>
	2 ^{me} »	<i>Hess Edouard.</i>

CLASSE MEYLAN.

Cadrature.

	1 ^{er} prix.	<i>Graisier Marc.</i>
	2 ^{me} »	<i>Mercier Ami.</i>
2 ^d	2 ^{me} »	<i>Fezio Jules.</i>

CLASSE BOITEUX,

Finissage.

	1 ^{er} prix.	<i>Lagrange Henri.</i>
	4 ^{me} »	<i>Pascalis Charles.</i>

CLASSE FIRSTENFELDER.

Finissage.

2 ^{me} prix.	<i>Dufour Étienne.</i>
3 ^{me} »	<i>Gros Henri.</i>

Plantage.

1 ^{er} prix.	<i>Balavoine Félix.</i>
2 ^{me} »	<i>Noyel Jaques.</i>

CLASSE REVERDIN.

Repassage , Échappement libre , Échappement à force constante.

1 ^{er} prix.	<i>Mathès Henri.</i>
-----------------------	----------------------

Prix de Bonnes notes.

CLASSE TERROUX.

1 ^{er} prix.	<i>Reymond Eugène.</i>
2 ^{me} »	<i>Furet Jean-Louis.</i>
3 ^{me} »	<i>Haussauer André.</i>

CLASSE DAILLEDOUZE.

1 ^{er} prix.	<i>Dériaz Louis.</i>
2 ^{me} »	<i>Baron Henri.</i>
3 ^{me} »	<i>Curtet Jaques.</i>
4 ^{me} »	<i>Fornéret Charles.</i>
Mention honorable.	<i>Paiche Henri.</i>
»	<i>Bertholet David.</i>
»	<i>Trissac François.</i>
»	<i>Rumpf Christian.</i>

CLASSE MEYLAN.

1 ^{er} prix.	<i>Fezio.</i>
2 ^{me} »	<i>Jacob Edouard.</i>
Mention honorable.	<i>Graisier Marc.</i>

CLASSE BOITEUX.

1 ^{er} prix.	<i>Villemain Étienne.</i>
2 ^{me} »	<i>Moynat Gaspard.</i>
2 ^{me} »	<i>Munier André.</i>
4 ^{me} »	<i>Lagrange Marc-Étienne.</i>

CLASSE FIRSTENFELDER.

1 ^{er} prix.	<i>Balavoine Félix.</i>
2 ^{me} »	<i>Frey Adolphe.</i>
3 ^{me} »	<i>Dufour Étienne,</i>
4 ^{me} »	<i>Mozou Jaques.</i>
Mention honorable.	<i>Dufour Henri-Ami.</i>
»	<i>Debroux John.</i>

ÉCOLE DES JEUNES FILLES.

Prix de Concours.

CLASSE BESSON.

Ebauches

1 ^{er} prix.	<i>Magnenat Marie.</i>
2 ^{me} »	<i>Durand Rose.</i>
3 ^{me} »	<i>Lacombe Élixa-Philippine.</i>

Repassage de barillet.

Accessit.	<i>Maréchal Louise-Marie.</i>
-----------	-------------------------------

Prix de Bonnes notes.

1 ^{er} prix.	<i>Maréchal Louise-Marie.</i>
2 ^{me} »	<i>D'Yvorne Méry.</i>
3 ^{me} »	<i>Durand Rose.</i>
Mention honorable.	<i>Grandjean Susanne.</i>
»	<i>Held Caroline.</i>

Écoles primaires.

Les circonstances où se trouvait la Municipalité au mois de juin dernier, engagèrent le Conseil Administratif à vous proposer de ne pas faire, comme d'habitude, la fête des Écoles primaires. Peu de jours après le vote du Conseil Municipal, quelques citoyens offrirent au Conseil Administratif de lui fournir, au moyen d'une souscription, une somme égale à l'allocation portée au Budget pour cette fête. Le Conseil Administratif crut devoir accepter cette généreuse proposition, et la fête eut lieu comme précédemment. Toutefois, la dépense a dépassé de 528 fr. 75 c. le montant de la souscription, et nous avons porté cette différence au règlement de l'Exercice; nous espérons que vous ne désapprouverez pas le Conseil Administratif.

Quant aux Écoles primaires en général, ces établissements ont marché, pendant l'année 1857, d'une manière satisfaisante, grâce au zèle soutenu de MM. les Inspecteurs, de MM. les Régents et de M^{mes} les Régentes. Le Conseil Administratif n'a qu'un regret, c'est de n'avoir pu, jusqu'à présent, mettre à la disposition du Département de l'Instruction publique des locaux plus convenables que quelques-uns de ceux où se trouvent plusieurs divisions

des Écoles primaires. Nous ne pouvons que faire des vœux pour que cet état de choses change promptement.

Au 21 décembre 1857, les Écoles primaires contenaient 1,523 enfants répartis comme suit :

Garçons.

Écoles de Bel-Air, St-Gervais	209
» de St-Antoine	152
» Grottes.	154
» Chantepoulet	248
Total	743

Filles..

Écoles de la Grenette.	215
» Corps-Saints.	147
» Cendrier	200
» Grottes.	78
» Tacconnerie.	140
Total	780

Écoles de l'enfance.

Le nombre des enfants qui fréquentent les Écoles de l'enfance entretenues par l'Administration municipale reste à peu près stationnaire; l'exiguïté des emplacements consacrés à cette destination ne permet pas de dépasser un certain chiffre pour les admissions.

Au 31 décembre 1857, ces établissements comptaient 215 enfants répartis comme suit :

A l'École de Montbrillant.	80
» de Coutance.	65
» des Corps-Saints.	70
Ensemble.	<u>215</u>

École industrielle.

Pendant l'année 1857-1858, cette École a réuni 195 élèves répartis comme suit :

Cours de 1857-58.

	Réguliers.	École d'horlogerie.	Externes.	Total.
Cours préalable. . .	35	29	2	66
Division inférieure. .	37	38	14	89
Division moyenne. . .	12	7	11	30
Division supérieure	4	1	5	10
	88	75	32	195

Le résultat des examens définitifs n'est pas encore connu.

Les élèves de l'École d'horlogerie, tout en restant plus faibles en général, quant aux études, ont fait des progrès notables, quant à la discipline, et n'ont point donné lieu à des plaintes graves.

Le Conseil Administratif se joint à la Commission des Écoles d'horlogerie pour remercier vivement M. le professeur Vogt, principal de l'École industrielle, des soins obligeants et assidus qu'il a mis à suivre la conduite et les progrès des élèves des Écoles d'horlogerie.

Ecole des Beaux-Arts.

CLASSE DES DEMOISELLES.

En général la marche des écoles et les progrès des élèves ont présenté des résultats satisfaisants.

Le Jury chargé de l'examen des concours des Demoiselles, mentionne particulièrement dans cette classe, un ensemble remarquable de bons ouvrages, à tel point qu'il a été souvent embarrassé, et qu'il lui a fallu l'examen le plus serré et le plus attentif pour déterminer d'une manière équitable et appréciable la supériorité relative de chacun des ouvrages.

Cette déclaration du Jury est sans doute l'éloge le plus flatteur qui puisse être adressé aux élèves et à l'enseignement.

L'école des Demoiselles qui dans l'espace de cinq années a vu le nombre des élèves considérablement augmenter et qui compte aujourd'hui de 60 à 70 élèves démontre suffisamment l'utilité de cette institution; on compte au nombre des élèves :

23 peintres.

18 institutrices.

3 graveuses.

1 horlogère.

3 guillocheuses et un grand nombre sans profession déterminés.

Parmi les divisions qui composent l'école des Demoiselles nous avons le regret de voir que l'étude de la ronde bosse n'a pas donné des résultats satisfaisants. Cela tient en grande partie à la mauvaise disposition du local qui ne permet pas d'éclairer le modèle d'une manière égale et permanente ce qui devient pour les élèves une diffi-

culté presque insurmontable. Nous espérons que le Conseil Administratif avisera autant que possible aux moyens d'améliorer cette partie de l'enseignement.

Le but pourrait être atteint si le Conseil pouvait donner suite au projet de construire un étage au bâtiment du Conservatoire de botanique uniquement destiné à l'école des Demoiselles ; par cette nouvelle construction, on rendrait la salle actuelle de dessin à son ancienne destination, et l'on obtiendrait pour l'étude de la ronde bosse un éclairage au nord parfaitement convenable.

Nous recommandons aux parents, maîtres ou maîtresses non-seulement dans l'école des Demoiselles mais dans toutes les autres, de venir en aide aux professeurs en surveillant davantage les études de leurs enfants et de leurs élèves, en encourageant leurs progrès, et surtout en contrôlant d'une manière plus suivie leur régularité et leur assiduité à l'étude du dessin. N'oublions pas que cette étude est non seulement le complément d'une bonne éducation, mais qu'elle exerce une influence précieuse sur la plupart des professions qui dépendent de l'invention, du goût, du jugement et du coup d'œil, et qu'à Genève plus qu'ailleurs où ces qualités essentielles sont une nécessité, nous devons en sentir encore plus l'importance et l'utilité.

ÉCOLE DE MODELAGE.

L'école de modelage a été fréquentée cette année par une moyenne de 20 élèves.

17 ont pris part aux concours, dont :

11 graveurs.

1 sculpteur.

3 architectes.

1 gypier.

1 sans profession.

La discipline a été parfaite dans cette école supérieure et il n'y a guère que des éloges à donner sur la conduite et l'assiduité des élèves.

Il serait cependant à désirer pour rendre les progrès encore plus sensibles, que les élèves y arrivassent mieux préparés et plus exercés dans la science du dessin, de manière à profiter du court espace de temps qu'ils consacrent à cette étude. La plupart des élèves sont des jeunes gens qui ont terminé leur apprentissage et qui ne peuvent continuer longtemps à fréquenter l'école.

Les élèves qui sont plus particulièrement signalés par le professeur pour leur assiduité et leur persévérance au travail sont :

MM. Gosse, Monchal, Cheneval, Veillard, Morganti, et Matthey, ces six élèves auraient sans doute mérité des prix de bonnes notes si leur âge et le sérieux de leurs études ne les plaçaient en dehors de ce genre de récompenses.

ÉCOLE DE LA FIGURE.

Les concours de l'Ecole de la figure, ont été également très-satisfaisants.

Le Jury chargé de l'examen des ouvrages de cette classe, reconnaissant que MM. Paggi, Golay et Castres ont précédemment concouru et obtenu des prix, et que par conséquent ils se trouvent hors de concours cette année, voulant néanmoins donner à ces élèves un témoignage tout particulier de sa satisfaction, a décidé de leur adresser par écrit une mention honorable, afin de leur prouver par là que le Jury leur conserve l'estime et l'intérêt qu'ils méritent pour leurs progrès.

ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

L'école d'Architecture et d'Ornement mérite aussi des éloges. Le Jury a été frappé de la franchise, de la pureté et de la propreté des principaux dessins au lavis à l'encre de chine qui lui ont été soumis.

Plusieurs de ces dessins constatent une intelligence d'effet très-remarquable; la pureté et la franchise des teintes au lavis, annoncent une attention soutenue de la part des élèves et laissent bien augurer de la tenue et de la discipline de cette classe.

Le Conseil Administratif a pris une détermination à l'égard des vacances annuelles, et il en a réduit le terme de moitié; il a trouvé qu'une interruption de trois mois était pour les études du plus fâcheux effet, et exerçait une influence funeste sur les progrès des commençants; le temps des vacances annuelles sera donc désormais de six semaines seulement.

ÉCOLE DE DESSIN DES DEMOISELLES.

Prix de bonnes notes et de progrès.

1 ^{er} prix.	M ^{lles} Arpin Louise.
2 ^{me} »	» Robert Marie.
3 ^{me} »	» Tissot Isabelle.
4 ^{me} »	» Olivary Louise.
5 ^{me} »	» Debay Camille.

Prix de bonnes notes.

1 ^{er} prix.	M ^{lles} <i>Mégevand Marie.</i>
2 ^{me} »	» <i>Vernay Noëmi.</i>
3 ^{me} »	» <i>Castoldi Adrienne.</i>
4 ^{me} »	» <i>Riedt Jeanne.</i>
5 ^{me} »	» <i>Müller Élise.</i>

M^{lles} Lagier Augustine, Dunand Anna et Courrier Louise, ayant obtenu des prix de progrès l'année dernière, n'ont pu en obtenir cette année, quoique les ayant mérités.

École de Dessin des Garçons.

CLASSE DE LA FIGURE.

Quatre prix égaux.

Bosson Louis-Henri.
Dunant François.
Gaillepaud Jean.
Pautex Louis.

CLASSE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

Mention honorable.

Vailly Jean.
Bosson Louis-Henri.
Griot John.
Chatelain David.

Ces élèves ayant remporté des prix de Bonnes notes et de Progrès l'année dernière, ne peuvent pas y prendre part cette année.

Prix de bonnes notes et de progrès.

Gavard Jean-Marie.
Vindetz Élie-Antoine.
Mégevant François-Louis.
Fulpius Léonard-Charles.

Prix de bonnes notes.

Didelle Gabriel-Auguste.
Klein Gaspard.
Grasset Julien.
Druz Auguste.

Mentions honorables pour bonne conduite et progrès.

Zirkel Louis.
Mollard Léopold.
Richard Charles-Auguste.
Brot Jaques.
Gangloff Élie.
Pasini Philippe.
Hubert Joseph.
Violi Angelo.
Gennori Jean-Raptiste.
Marziano Claude-Pierre-Eugène.
Bognard Henri.
Pinard Philippe.
Chaulmontet Joseph-Émile.

PRX DE CONCOURS

décerné par un Jury composé de :

MM. Aymonier.	MM. Decrue.	MM. Marthe.
Baud.	Fitting.	Molly.
Bouvier.	Gardon.	Rubio.

École de dessin des demoiselles.

Mention honorable pour bas-relief. Académie.

M^{lle} Golaz Emma.

Académies.

1 ^{er} prix.	M ^{lles} Roza Anna.
2 ^{me} »	» Lagier Augustine.
Conférente	» Albrecht Louise.

Grandes têtes ombrées.

1 ^{er} prix.	M ^{lles} Courrier Lorise.
2 ^{me} »	» Arpin Louise.
3 ^{me} »	» Dunant Anna.
Accessit.	» Bonnet Marie.
Conférente.	» Francastel Laure.

Petites têtes ombrées.

1 ^{er} prix.	M ^{lles} Girard Laure.
2 ^{me} »	» Tissot Isabelle.
Conférente.	» Marrendaz Victorine.

Petites têtes, esquisses.

1 ^{er} prix.	M ^{lles} <i>Descombaz</i> Éli ^s a.
2 ^{me} »	» <i>Rosset</i> Hectorine.
3 ^{me} »	» <i>Marrendaz</i> Susanne.
Conférente.	» <i>Mégevand</i> Marie.
»	» <i>Vernay</i> Noëmi.

École de modelage.*Petite tête, ronde bosse.*

1 ^{er} prix.	<i>Dufaux</i> Louis.
-----------------------	----------------------

Bas-relief, figure.

1 ^{er} prix.	<i>Veillard</i> Charles-Élisée.
Conférent.	<i>Monchal</i> Claude-Julien.

Grande tête, profil, bas-relief.

1 ^{er} prix.	<i>Cheneval</i> Joseph.
Accessit.	<i>Schlatter</i> Louis.
»	<i>Valotton</i> Jean-Louis.

Grand ornement, frise de cintre.

2 ^{me} prix.	<i>Bussat</i> George.
Conférent.	<i>Morganti</i> Auguste.

*Ornement.*2^{me} catégorie.

2 ^{me} prix.	<i>Ellès Alfred.</i>
2 ^{me} »	<i>Matthey Jean-Georges-Élie.</i>
Accessit.	<i>Gosse Elisée-Jaques.</i>

École ds dessins des Garçons.

CLASSE DE LA FIGURE.

Académies d'après la bosse.

Mention honorable toute particulière aux élèves.

Castres.
Poggi.
Golay.

Ces élèves se trouvent hors de concours cette année.

2 ^{me} prix.	<i>Autran Eugène.</i>
-----------------------	-----------------------

Têtes d'après la bosse.

1 ^{er} prix.	<i>Monchal Jules.</i>
2 ^{me} »	<i>Verner Joachin.</i>

Gravures d'après Marc-Antoine.

1 ^{er} prix.	<i>Bosson Henri-Louis,</i>
2 ^{me} »	<i>Veillard Charles.</i>

Académies.

1^{er} prix. *Ducommun Ernest.*
 Accessit. *Sonnex Louis.*

Grandes têtes ombrées.

1^{er} prix. *Pautez Louis.*
 2^{mes} prix égaux. { *Dunant François.*
 { *Chomel, Charles.*
 Conférent. *Pelissonnier Julien.*
 » *Ancrenaz Emile.*

Petites têtes ombrées.

1^{er} prix. *Gaillepand Jean.*
 2^{me} » *Gauthier Jules.*
 Accessit. *Benoit Charles.*

Petites têtes, esquisses ombrées.

1^{er} prix. *Fleurct François.*
 2^{me} » *Tivolet Jaques.*
 3^{me} » *Pellet Émile.*
 1^{er} conférent. *Josseron Antoine.*
 2^{me} » *Morganti Gratien.*

Petites têtes, esquisses.

1^{er} prix. *Prévost Claude.*
 2^{me} » *Contat Antoine.*

CLASSE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENTS.

Hors de concours.

*Mention honorable pour groupe de fleurs.**Vallot Barthélemy.*1^{re} catégorie.*Façade du palais Costa.*

1 ^{er} prix.	<i>Morganti Auguste.</i>
1 ^{er} conférent.	<i>Vailly Jean.</i>
2 ^{me} »	<i>Matthey Jean-Georges-Élie.</i>

2^{me} catégorie.*Plan. Élévation d'une boutique au 16^{me} siècle.*1^{er} prix. *Baal, Charles-Jules.*1^{re} catégorie.ORNEMENT. — *Dessin d'après le plâtre.*

1 ^{er} prix.	<i>Chatelain David,</i>
conférent.	<i>Bosson Louis-Henri.</i>

2^{me} catégorie.ORNEMENT. — *D'après la gravure.*

1 ^{er} prix.	<i>Grasset Julien.</i>
2 ^{me} »	<i>Vendetz Élie-Antoine,</i>
conférents.	{ <i>Klein Gaspard.</i>
	{ <i>Marziano Claude.</i>
	{ <i>Ende Philippe-Édouard.</i>

3^{me} catégorie.

ORNEMENT. — *Dessins, dits petites ombres.*

1 ^{er} prix.	<i>Mollard Léopold.</i>
2 ^{me} »	<i>Gavard Jean-Marie.</i>
Accessit.	<i>Fulpius Léonard-Charles.</i>
conférents.	{ <i>Richard Charles-Auguste.</i> <i>Violi Angelo-Francesco.</i>

Dessin au trait.

1 ^{er} prix.	<i>Mertens Jean-Louis-Marc.</i>
2 ^{me} prix.	<i>Delormes Paul-Louis.</i>
conférents.	{ <i>Beck Jacob-Frédéric.</i> <i>Duret Nicolas.</i>

Musée académique.*Anatomie comparée.*

Dans le courant de cette année, la collection s'est augmentée des objets suivants :

DONS. — M. le professeur *Pictet* a donné une tête d'un veau monstrueux.

M. le pasteur *Buchet*, une mâchoire trouvée dans le sable dragué au fond du lac.

ACHATS. — De M. *Sumichrast*. Deux squelettes et douze têtes osseuses d'animaux du Mexique.

Zoologie.

Les travaux de classement ont porté principalement

sur les insectes. M. Sordet a mis la plus grande complaisance à aider le Conservateur dans la détermination des coléoptères. Les familles des cicindélètes, des buprestides, des pectinicornes et les groupes des coprides et des dynastides sont classés et arrangés dans 50 grands cadres contenus dans les nouveaux meubles à insectes.

Le classement des lépidoptères a également beaucoup avancé; 38 nouveaux cadres sont arrangés et placés dans les tiroirs. Si aucune occupation imprévue ne survient, le classement des papillons diurnes sera entièrement terminé dans le mois de mai ou de juin 1858.

Les crustacés ont été fixés sur des planchettes semblables à celles qui sont employées pour d'autres parties des collections. Ce mode d'arrangement, de beaucoup préférable à celui qui était employé précédemment, assure mieux la conservation de ces animaux fragiles.

M. le professeur Pictet a déterminé les astérides et les crinoïdes vivants et fossiles, de sorte que la collection d'échinodermes est entièrement classée et étiquetée.

Vertébrés.

Dons. — M. *Gindroz*. Un cormoran adulte, monté.

M. *Fatio-Beaumont*. Quatre oiseaux d'Abyssinie.

M. *Prevost-Martin*. Un autour monté.

M. *Barnard*. Deux reptiles d'Amérique (phrynosoma).

M. *Schimper*, directeur du Musée de Strasbourg, un bouquetin d'Espagne.

M. *Olivier*. Deux Coqs de roche du Pérou.

M. *Henri De Saussure*. Deux bocaux contenant des reptiles dans l'alcool.

M. *Alph. Favre*, une vertèbre de Saurien du Lias d'Otmarsingen (Argovie).

M. *Troyon*, de Lausanne, trois moules d'ossements de mammifères fossiles du Moosseedorfsee.

ÉCHANGES. — Reçu du Musée de Strasbourg, en échange d'un mammifère du Brésil (*choetomys subspinosa*) une belle espèce de singe d'Abyssinie (*macacus gelada*), et un lièvre de la Russie orientale.

ACHATS. — De M. *Blanchet*, quelques poissons et reptiles dans l'alcool, 7 oiseaux, 15 mammifères.

De M. *Sumichrast*, 56 mammifères et 145 oiseaux en peaux, 5 bocaux de mammifères et reptiles dans l'alcool.

Invertébrés.

DONS. — M. le docteur *Brot*, 9 espèces de mollusques.

M. *Arnold Escher* de la Linth, 50 espèces de fossiles de Suisse.

M. H. *De Saussure*. Plusieurs crustacés d'Australie, du Sénégal et de la Guadeloupe, deux arachnides du Guatemala, et quelques insectes des Indes orientales.

Le même, 15 crustacés des îles Feejee.

M. F. *d'Ivernois*, 100 insectes de Java, parmi lesquels quelques espèces fort belles et rares.

M. *Ferdinand Forget*, 8 coléoptères exotiques.

M. le professeur *Pictet*, des fossiles de la craie du Tréport, et une série de fossiles de la Perte du Rhône.

M. G. *Mortillet*, une série de fossiles tertiaires de Véronne.

M. A. *Humbert*, 15 espèces de coquilles vivantes.

M. *Capgrand*, pharmacien à Nérac, 196 espèces de fossiles tertiaires et quaternaires de l'Agenais, et 46 espèces de mollusques vivantes du même pays.

M. Ch. *Melby*, de Liverpool, avait offert de donner tous les doublets de sa belle collection de coléoptères qui pouvaient manquer au Musée, si l'Administration voulait envoyer chez lui quelqu'un qui pût faire le choix. Cette offre généreuse a été immédiatement acceptée, et le conserva-

teur du Musée a été chargé de la mission. Il a rapporté 1,256 insectes, représentant 1,044 espèces, presque toutes nouvelles pour notre collection, et contenant un grand nombre de pièces rares.

ÉCHANGES. — M. Henri *De Saussure* a donné, contre trois doublets d'hyménoptères une série de myriapodes d'une valeur de beaucoup supérieure.

M. *De Seebach*, de Weimar, avait donné 7 espèces de végétaux, 16 espèces de mollusques et différents fragments de mammifères; le tout des terrains récents des environs de Weimar. Quoique M. de Seebach eût fait ce don sans condition, le Musée lui a envoyé quelques doublets des fossiles.

ACHATS. — De M. *De Grolle*, à Paris, 30 espèces de coléoptères manquant au Musée.

De M. *Blanchet*, 5 crustacés et quelques insectes du Brésil.

De M^{me} *Gallet*, à Paris, 30 coquilles et 9 échi-modernes.

Voyage de M. de Saussure.

Le voyage de M. Henri de Saussure aux Antilles, au Mexique et dans l'Amérique septentrionale a enrichi nos collections d'un nombre très-considérable d'animaux appartenant à tous les ordres. Une grande partie des espèces qu'il a rapportées n'existaient pas dans nos collections, ou même étaient nouvelles pour la science. Celles que nous possédions déjà ou qui sont représentées par un grand nombre d'individus, ont formé des doublets destinés à faire des échanges.

Voici le détail des objets donnés par M. De Saussure:

Mammifères, 20 individus représentant 10 espèces.

Reptiles, 51 » » 25 »

Oiseaux, 449 » parmi lesquels 142 espèces

sont entrées dans la collection.

Poissons, 6 barils contenant environ 400 individus et 150 espèces.

Squelettes, 10.

Crustacés, 260 individus représentant 56 espèces Myriapodes et Arachnides, 155 individus représentant 25 espèces.

Insectes Coléoptères	1,945	individus.
» Hémiptères	654	»
» Lépidoptères	153	»
» Névroptères	162	»
» Orthoptères	474	»
Insectes, Total	<u>3,388</u>	»

Il faut mentionner en outre un certain nombre d'autres objets, tels que mollusques, polypiers, spongiaires, squelettes, œufs d'oiseaux, etc.

Nous rappelons ici que M. De Saussure a non-seulement envoyé au Musée, avec la plus grande générosité, tous ces objets, mais qu'il a en outre voulu supporter une partie des frais de port.

Une partie des doublets d'oiseaux a déjà été utilisée pour faire deux échanges qui ont procuré au Musée des mammifères et des oiseaux d'une grande valeur.

1° Il a été envoyé au Musée de Neuchâtel 415 oiseaux, contre lesquels nous avons reçu 79 oiseaux de l'Amérique du Nord, du Pérou, du Brésil, de l'Inde et de l'Australie, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de belles espèces nouvelles pour nous.

2° En échange de 54 oiseaux et 2 écureuils du Mexique, nous avons reçu du Musée de Strasbourg 5 oiseaux d'Abyssinie et une superbe espèce de singe (colobe gué-réza), d'une valeur de plusieurs centaines de francs, et l'un de nos mammifères les plus remarquables.

Géologie.

Le classement des terrains de sédiment a fait quelque progrès cette année. Il a été écrit et collé 463 planchettes nouvelles pour des fossiles et des roches.

DONS. — M. le professeur *Vogt* a donné quelques oursins du terrain néocomien de Neuchâtel.

M. *Chevalier*, un très-bel échantillon de quartz aurifère de Californie.

M. *Adrien Duval*, 75 espèces de fossiles et roches d'Angleterre, de Bohême et de Dalmatie.

ACHATS. — Il a été acheté 45 espèces du terrain crétacé supérieur de Royan (Charente inférieure); 94 espèces des terrains turonien et sénonien de France; 57 espèces de l'Oolithe inférieure de la Sarthe et de la grande Oolithe de l'Anjou et de l'Yonne.

Collection de minéralogie.

Nous ne mentionnons cette collection que pour signaler la même immobilité qui a déjà régné pendant les années précédentes. Aucun don n'a été fait cette année. Peut-être convient-il de remarquer que, parmi les causes qui peuvent être assignées à cet état fâcheux, on peut surtout indiquer l'encombrement de cette collection. Les vitrines sont tellement remplies qu'aucun échantillon nouveau ne pourrait y entrer, en sorte que s'il arrivait des dons, on serait forcé de les placer dans des tiroirs fermés où ils seraient perdus pour le public. Cette nécessité est de nature à décourager les donateurs.

Laboratoire de chimie.

Aucun fait saillant n'est à relever dans la marche du laboratoire. L'allocation municipale a été consacrée à l'achat de quelques instruments en platine, en particulier d'une petite cornue sans soudure dont le besoin se faisait sentir depuis long-temps. La collection de produits chimiques s'est enrichie de quelques échantillons des corps simples, peu connus autrefois, dont les progrès de la science ont rendu la préparation plus facile, comme l'aluminium, le magnésium, et le silicium.

Collection d'archéologie et numismatique.

Le Cabinet d'archéologie ne s'est accru cette année que de quelques fragments de poterie et d'instruments en fer trouvés près des Eaux-Vives et de Versoix dans le lac, et donnés les premiers par M. Troyon, les seconds par M. François Janin, et de deux bracelets et une hachette gauloise donnés par M. Durand et trouvés en Touraine.

En suite d'une décision prise cette année par le Conseil Municipal, les pierres et inscriptions anciennes déposées dans une des cours du Musée ont été remises à l'autorité cantonale pour faire partie d'une collection d'antiquités du pays, que le Gouvernement veut installer dans le bâtiment électoral.

La collection de numismatique s'est augmentée de 4 médailles en argent et une en bronze donnée par MM. Soret, Durand et Lecoinge, d'une centaine de monnaies trouvées dans les travaux de terrassement, et d'environ 47 monnaies d'argent achetées par le Musée ou données par M. A. Girod.

Jardin botanique.

La marche du Jardin botanique ne présente pas des faits bien saillants pendant l'année qui vient de s'écouler. La grande sécheresse jointe à la poussière occasionnée par les constructions voisines qui depuis quelques années envahissent le Jardin, a été préjudiciable à bien des plantes délicates, et en a fait périr plusieurs ; mais d'un autre côté la chaleur inusitée et longtemps prolongée de l'été a amené la floraison d'un grand nombre d'espèces qu'on voyait rarement fleurir. C'est ainsi qu'un bananier de la serre chaude a fleuri, ce qui n'était pas arrivé au Jardin botanique depuis 1826. Malheureusement le manque de place n'a pas permis un développement du régime qui commence à mûrir ses fruits.

Quelques essais de culture d'espèces alimentaires ou économiques ont été faits dans le carré des doubles, par des graines données par la section agronomique de l'Institut Genevois. Ils ont produits malgré la sécheresse quelques résultats intéressants dont il a été rendu compte à la section par M. Marc Viridet et M. Michaud.

Il en a été de même d'une variété de courges (dites Indiennes) qui a produit de beaux fruits, plusieurs espèces de maïs, de haricots, etc., ont fort bien réussi ; un bon nombre de graines sont maintenant mises à la disposition des amateurs. Il n'en a pas été de même du riz sec qui n'a pas seulement développé ses tiges florales, ce qu'il faut attribuer au manque d'humidité suffisante.

Le Jardin s'est enrichi cette année de plusieurs espèces intéressantes au point de vue de l'étude ; ces plantes proviennent d'échanges avec les principaux Jardins de l'Europe tels que Paris, Vienne, Berlin, etc., etc., ou de dons

de divers amateurs entre autres de M. Edm. Boissier souvent mentionné dans ces rapports, de la libéralité duquel nous tenons nos espèces les plus rares.

Les vols des étiquettes de plomb déjà signalés les années précédentes, se sont encore renouvelés cette année dans des proportions encore plus considérables, et tout à fait préjudiciables pour le Jardin, car, indépendamment de la valeur du métal, la perte de ces plombs entraîne celle des noms et de l'origine des plantes, et en annule presque entièrement l'intérêt scientifique. Il serait bien à désirer que ces désordres ne se renouvelassent plus à l'avenir car l'existence du Jardin comme établissement consacré à l'étude en deviendrait impossible.

Il serait aussi bien important que le jardinier des promenades eût un établissement en dehors du Jardin botanique pour conserver et multiplier les plantes nécessaires à la décoration de ses parterres, car depuis quelques années les serres sont presque complètement remplies de fleurs employées aux promenades, et occupent les meilleures places dans les serres. Enfin il serait à désirer que la salle du Conservatoire de botanique fût rendue à sa première destination, en cessant d'être occupée depuis plusieurs années par la Classe de dessin des demoiselles, rend impossible l'usage des collections et des livres qui y sont déposés.

Il a été distribué, cette année, environ une soixantaine de bons à diverses personnes qui en ont fait la demande pour obtenir des boutures pour les jardins ou des fleurs pour l'étude du dessin.

Théâtre.

Outre les réparations importantes qui ont été mentionnées dans le compte-rendu de 1856, telles que :

La création de loges pour les acteurs et celle d'un magasin de décors en arrière du bâtiment actuel, le Théâtre a plus que jamais besoin de réparations de propreté et de changement dans la distribution des loges. Mais c'est principalement sur le matériel de la scène et le renouvellement de la plupart des décorations que l'Administration doit porter son attention, car le théâtre d'une ville comme Genève ne peut rester plus longtemps dans un pareil état de saleté et de vétusté.

L'Administration a fait une perte sensible par la mort de l'excellent concierge et machiniste M. Michelin, c'est à ses soins et à sa grande habitude du théâtre que nous devons la conservation prolongée des décors ; il serait à désirer que, dans, l'avenir le concierge pût réunir la double qualité de concierge et de machiniste.

Bibliothèque publique.

Dans le courant de l'année 1857, la Bibliothèque s'est augmentée de 510 volumes et de 607 brochures.

Dont 69 volumes 495 brochures ont été déposés par la Chancellerie ;

86 volumes, 52 brochures ont été acquis sur les fonds alloués par le budget de la Ville.

157 volumes, 80 brochures ont été donnés par diverses personnes.

Dans les chiffres ci-dessus ne sont pas compris :

1^o 199 articles, tant volumes que brochures, déposés conformément aux conventions antérieures par la Société de Physique et d'Histoire naturelle.

2^o Les numéros d'ouvrages périodiques que la Bibliothèque reçoit par voie d'abonnement, ou de tout autre manière ; ainsi qu'un certain nombre de fascicules ou livraisons d'ouvrages en cours de publication.

Voici les noms des personnes et des Corps ou Sociétés à qui sont dus les dons ci-dessus mentionnés :

M. Le Fort, ancien Conseiller d'Etat, 25 vol. — M. Picot, 37 vol., 5 broch. — M. Sayous, 2 vol. — M. Frossard, 2 vol., 6 broch. — M. Odier-Baulacre, 2 vol. — M. E. Claparède, 2 vol. 5 br. — M. Turrettini-Favre, 2 vol. — M. Blavignac 2 vol., 5 broch. — M^e V^e Humbert, 2 vol. — M. Bétant, prof., 1 vol., 2 broch. — M. Steiger, 1 v. — M. Barbey, 1 manuscrit. — M. Marc Viridet, 1 vol. — M. Lenox, 1 vol. — M. Clément Chevassu, 1 vol. — M. Grel, 1 vol. — M. Barry, régent, 1 vol. — M. Antoine Carteret, 1 vol. — M. Sclopis, 1 vol. — M. Jean Guilletmet, 1 vol. — M. Gosse, D.-M., 1 vol. — M. le comte de Quinsonaz, 1 broch. — M. Sylvins, 1 broch. — M. Steiner, 5 broch. — M. Fick, 1 broch. — M. Privat, 1 broch.

Le Gouvernement français, 7 vol., 2 broch., 1 carte. — Le Gouvernement sarde, 1 vol. — Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, 2 vol. — Le Gouvernement d'Argovie 1 vol. — Le Conseil Administratif de la ville de Genève, 17 vol., 40 broch. — Smithsonian Institution (Philadelphie) 22 vol. — Le Comité des publications religieuses, 14 vol. — La Société jurassienne, 1 vol. — La Société des antiquaires du Nord, 1 vol., 5 broch. — East Indian Company, 1 vol.

Bien que l'on ne voie figurer dans ce résumé que les dons reçus en 1857, il en est deux qui sont parvenus dans les premiers jours de l'année 1858, et que nous ne pouvons différer, puisque l'occasion s'en présente, de signaler à la reconnaissance du public genevois.

La famille de M. Turrettini-Necker a donné, outre 400 volumes d'ouvrages divers, un exemplaire de la série Bibliothèque britannique et Bibliothèque universelle depuis l'origine de cette publication jusqu'à 1857 inclusivement,

ainsi que la collection du Journal des Débats, des 5 années 1855-1857.

M. Le Royer-Béranger a fait don de 107 volumes comprenant 5 volumes des Archives de l'électricité, et la collection complète des Annales de Physique et de Chimie de l'an 1824 à l'année courante. M. Le Royer a, en outre, promis de déposer les numéros à paraître aussitôt après leur émission.

En fait d'objets d'art et de souvenirs, la Bibliothèque s'est enrichie de quelques importantes acquisitions.

La famille de M. Favre-Bertrand a donné un portrait de ce généreux citoyen, qui témoigne toujours d'une manière aussi libérale qu'éclairée, l'intérêt le plus soutenu pour la Bibliothèque.

M^{lle} Rath a légué une intéressante collection de dix portraits en miniature des principaux réformateurs.

M. Odier-Baulacre a donné le portrait du pasteur Bessonnet.

Enfin M^{me} Munier-Romilly a fait présent d'une de ses œuvres originales, particulièrement précieuse à plus d'un titre. C'est le portrait à l'huile de notre célèbre compatriote Sismondi.

Nous devons aussi mentionner un plan-relief du Mont-Blanc donné par M. Wesel.

Dans le courant de cette année 494 visitants, la plupart étrangers, ont parcouru les salles de la Bibliothèque.

Bibliothèque consultative et salle de lecture. — La salle de lecture a été ouverte, comme les années précédentes, 5 heures par jour de 11 h. à 4 h., tous les jours de la semaine, le dimanche excepté.

En 262 jours d'ouverture, il a été constaté 2,862 consultations, dont 668 du fait d'étudiants de l'Académie de Genève; ce qui fait en moyenne 10 à 11 consultations par séance.

Sur les 2,862 consultations, 104 sont attribuées à des personnes sans désignation nominale, et par conséquent en nombre indéterminé. Le reste du nombre total, soit 2,758 consultations, représentent le travail de 545 personnes différentes.

Bibliothèque circulante. — Le nombre des volumes confiés à domicile, pendant l'année 1857, s'élève à 15,475, répartis entre 1,050 personnes qui ont, d'une manière plus ou moins suivie, emprunté des livres.

Si, prenant un jour quelconque de l'année, on fait le compte des volumes qui se trouvent, dans ce moment donné, entre les mains des emprunteurs, on voit que le nombre des volumes est en moyenne de 900, et celui des emprunteurs de 750 à 800. Ces chiffres varient peu, soit en plus soit en moins.

Ainsi, pour se faire une idée du mouvement de la Bibliothèque circulante, il faut se représenter qu'à chaque moment de l'année, 800 personnes environ ont entre les mains 900 volumes, et que ces volumes s'échangent en moyenne 17 à 18 fois par an.

Le règlement sur le prêt des livres a été révisé, et il a subi quelques modifications dont l'expérience avait fait reconnaître l'opportunité.

Jusqu'en 1851, la Bibliothèque était ouverte au public pour la distribution des livres pendant quatre heures par semaine. Dès 1851, elle le fut pendant cinq heures, et dès 1854, pendant six heures par semaine. A partir du mois d'août 1857, trois heures de plus ont été affectées à cette destination, c'est-à-dire que la salle de distribution est ouverte neuf heures par semaine, une heure et demie chaque jour, de midi et demi à deux heures.

Toutefois, cette augmentation si notable ne paraît pas avoir influé sensiblement sur le mouvement de la Bibliothèque. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer le chiffre de la circulation pendant les sept mois que cette me-

sure a été en vigueur, avec les sept mois correspondants dans la période précédente des six heures d'ouverture. Ces chiffres sont 9,714 pour l'année dernière, et 9,920 pour cette année : différence de 206 volumes, insignifiante pour une période de sept mois.

On peut remarquer, à cette occasion, que c'est déjà dans la période de quatre heures d'ouverture que le chiffre de la circulation a atteint 15 à 16,000; c'est même alors (en 1848) qu'il atteignit son maximum 17,555 volumes. Ce chiffre exceptionnel, d'ailleurs, s'explique par la crise de l'époque et le chômage qui en fut la conséquence. Dès lors la circulation n'a guère varié, et en particulier depuis six années consécutives, en dépit des extensions successives données au temps de distribution, elle s'est constamment maintenue entre 15 et 16,000 volumes.

Ces limites données par l'expérience ont leur raison d'être. En effet, les ouvrages que la Bibliothèque doit surtout mettre à la disposition de ses lecteurs, sont des ouvrages d'une portée un peu sérieuse, d'une nature un peu substantielle, et comme tels, ils ne comportent ni une lecture très-rapide, ni de très-fréquents changements. En augmentant la proportion des œuvres de littérature légère et des romans qui se lisent vite et circulent beaucoup, on obtiendrait des chiffres bien plus élevés, et des résultats bien plus brillants sur le papier. Mais la Bibliothèque a pour mission de développer et de favoriser le goût des bonnes lectures, et elle ne pourrait détourner de ce but utile les ressources déjà assez faibles dont elle dispose, pour entrer en concurrence, au point de vue des œuvres purement légères et amusantes, avec les cabinets de lecture.

Quoi qu'il en soit, ces résultats sont bons à constater, afin que, les facilités suffisantes étant données au public, on ne soit point exposé à dépasser la mesure de ses besoins, ce qui serait, en pure perte, onéreux pour l'Administration,

Enfin, si l'on recherche combien de personnes ont profité de la Bibliothèque pendant l'année 1857, on trouve, en négligeant les 104 consultations attribuées à des inconnus, les chiffres suivants :

165 personnes ont fréquenté *exclusivement* la salle de lecture.

180 personnes ont fréquenté la salle de lecture, et ont en outre emprunté des livres.

870 personnes ont *seulement* emprunté des livres.

Total, 1,215 personnes ont été tributaires de la Bibliothèque.

Les détails d'intérieur, en ce qui concerne l'ordre et l'entretien de la Bibliothèque, ne sont pas de nature à occuper une place dans ce Compte-Rendu. Il suffira de dire que tous les services principaux ont été exécutés d'une manière régulière et satisfaisante.

Cependant lorsqu'on jette les yeux sur l'ensemble des chiffres ci-dessus, et bien mieux encore, lorsqu'on examine les choses de près et en détail, on reconnaît que l'extension matérielle prise par la Bibliothèque, l'importance croissante donnée à la Bibliothèque circulante, l'augmentation du temps d'ouverture, la simultanéité des services, tendent à rendre l'exécution de ceux-ci toujours plus compliquée et plus difficile. Malgré l'activité et l'aptitude toute particulière de M. le Conservateur, ancien employé parfaitement maître de son sujet, les exigences de l'ordre à maintenir, rendues plus laborieuses par le fait du manque de place, les nécessités si graves de la surveillance, dépassent en quelque sorte les limites du possible pour un personnel aussi faible que celui de la Bibliothèque. Le personnel, en effet, loin de suivre la marche ascendante de l'établissement, subit, il y a peu d'années, une réduction qu'on put croire réalisable, mais

dont les inconvénients sont maintenant faciles à apprécier.

En outre, d'anciens errements subsistent encore, d'anciens catalogues datant du siècle passé, alors que la Bibliothèque ne comptait que 15,000 volumes, sont encore forcément en usage; et comme ils ne satisfont plus aux besoins actuels de la classification et de l'ordre, ces registres surannés au point de vue de la science bibliographique, insuffisants pour l'ordre matériel, deviennent une complication et une entrave, et ils absorbent, en pure perte, un temps qui devrait être utilement employé ailleurs. Ces inconvénients s'accroissent pour ainsi dire sans bruit d'année en année, et ils menacent de compromettre gravement, dans un avenir assez prochain, l'ordre général de l'Établissement.

Il faut se rappeler que, si de nombreuses améliorations de détail, ont été successivement introduites, surtout en vue du public, il n'a été fait depuis le siècle dernier aucune révision d'ensemble dans l'organisation de la Bibliothèque.

Or, les établissements de ce genre, on le sait, doivent à certains intervalles, être examinés à fond et subir des réformes plus ou moins générales selon le besoin. C'est une mesure de ce genre que nous semble requérir l'état de la Bibliothèque de Genève, si on veut la maintenir à la hauteur de sa vieille réputation, de son importance réelle, et en tirer, au profit du public studieux, tout le parti possible.

En attendant, nous ne pouvons mieux terminer ce rapport qu'en appelant la sympathie de tous les citoyens, sur cette vénérable institution, qui se recommande autant par les souvenirs qu'elle réveille, que par les services incontestables qu'elle rend, services bien hors de proportion avec le faible budget qui lui est alloué.



